

Avis de constitution

SOCIETE « BARALA TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « BTP »

Siège ABIDJAN ANADOR, Lot 92, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/02/2026, et enregistrés au CEPICI le 11/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BARALA TRAVAUX PUBLICS » en

abrégé « BTP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Bâtiment (Gros œuvre (Étude du Sol & Terrassement, Fondation et Assainissement, Soubassement et Dallage, Elévation des Murs, Charpente et Couverture, Menuiserie Extérieure

Second œuvre (Électricité, Plomberie et ses raccord, Pose de menuiserie Intérieure, L'installation des escaliers, Me chauffage et la Climatisation, La Fabrication des Cloisons, L'isolation thermique, Thermique des sols et Surfaces vitriers)

- BTP (Reprofilage lourd Nivellement, Rechargement et Compactage, Traitement des dégradations, Ouvrages Connexe et Construction des dalots, Achat et Vente de Matériel BTP et Divers Article Profilage Léger ; Travaux d'assainissement, Panneau de signalisation Chantier, Forage hydraulique, Travaux d'irrigation

-Commerce - Construction Métallique (Entrepôts et hangars Bâtiments Industriels Ateliers et usines, Centres commerciaux abris agricoles, Pose des éléments secondaires, Couverture et bardage.)- Environnement et Salubrité (Gestion des déchets ménagers, Gestion de l'eau et environnement, Protection de l'environnement, Étude et Conseil environnementaux)

- Topographie (Lotissement et vente de terrain, Pose de poteau électrique)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANADOR, Lot 92, Ilot 10

Dirigeant(s) M DIOMANDE ABDOUL AL-AZIZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01279 du 17/04/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14844/GTCA/RC/2026 du 17/04/2026

